

Année scolaire 2021-2022



LES MOYENS DU BORD



LES PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE (EAC)

Qu'est-ce qu'un projet d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en quelques mots ?

Un projet d'EAC est un projet artistique et culturel fouillé, s'échelonnant sur une année scolaire et raccordant les perspectives croisées d'un établissement scolaire, d'un.e artiste et de l'association Les Moyens du Bord.



L'EAC participe à la construction de l'individu qui ne repose pas seulement sur des savoirs mais également sur l'être sensible.

LIOT Françoise (2016), Rapport de synthèse de la 1ère Université de l'Education Artistique et Culturelle. 25 et 26 septembre 2014, La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon



Les 3 étapes-clés d'un projet d'EAC

1 / Une étape de sensibilisation :

Les jeunes découvrent des oeuvres, des lieux culturels et rencontrent des professionnel.le.s des arts et de la culture. Ils acquièrent ainsi leurs premiers repères, nourrissent leur sensibilité, et voient leur curiosité stimulée.

2 / Une étape de création :

Lors d'ateliers animés par des artistes, les élèves expérimentent une pratique artistique. Grâce à cette approche, ils développent une meilleure compréhension de l'oeuvre et de son processus de création. Ils deviennent eux-mêmes acteurs d'un projet artistique, mis par la suite en valeur par une restitution publique.

3 / Une étape de restitution :

En montrant leur création à un public extérieur à la classe, sous la forme d'une exposition, d'un spectacle, d'un concert, les élèves cultivent leur estime de soi et mettent en avant un projet collectif. La restitution permet également de faire un bilan sur le chemin parcouru. En effet, la rencontre avec un artiste et le face-à-face avec l'oeuvre, complétés par la pratique artistique, contribuent à la formation d'un jugement esthétique personnel et à l'appropriation d'un lexique facilitant l'expression et l'analyse critique.

L'EAC pour quoi faire ?

Les projets d'EAC favorisent :

- la réussite et l'épanouissement des élèves, notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs.
- l'égalité d'accès à l'art et à la culture.
- la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine.
- le développement de la créativité et des pratiques artistiques.
- l'inclusion scolaire des publics en difficulté ou ayant besoins spécifiques (en situation de handicap, allophones, etc.)
- la cohésion au sein de l'établissement scolaire par la mobilisation des élèves ainsi que par le travail des équipes pédagogiques et éducatives.
- le dialogue et l'échange avec les parents d'élèves.

A qui s'adresse l'EAC ?

Les projets d'Éducation Artistique et Culturelle s'adressent aux établissements scolaires, tous niveaux et toutes matières confondues.

Comment mettre en place un projet d'EAC ?

Que vous soyez enseignant.e, professeur.e relais ou documentaliste d'un établissement scolaire :

1/ Prise de contact :

Prenez contact avec l'équipe des Moyens du Bord.

2/ Définition du projet :

Nous nous rencontrons pour définir le projet et choisir l'artiste ensemble, selon une thématique de votre choix.

3/ Recherche de financement :

Nous vous accompagnons dans l'élaboration des dossiers de demande de subvention.

4/ Mise en œuvre du projet :

Nous suivons avec vous l'évolution et le bon déroulement du projet tout au long de l'année scolaire.

L'EAC = VOIR / PRATIQUER / COMPRENDRE

Vous souhaitez mettre en place un projet d'EAC pour l'une de vos classes ou simplement avoir plus de renseignements ?
Contactez Aurélie (avant le 30 avril 2021) afin de construire ensemble votre projet pour la rentrée scolaire 2021-2022.

--> lesmoyensdubord.mdb@gmail.com

--> 02 98 88 25 62



À savoir :

Jusqu'à présent, et malgré la crise sanitaire, les artistes ont été autorisés par le gouvernement à intervenir dans les classes, dans le respect des gestes barrières, et sous réserve de l'accord du chef d'établissement.

Nos projets d'EAC en 2020-2021 :

Malgré la crise sanitaire, nos projets d'EAC en 2020-2021 ont pu se maintenir sous des formes diverses :

Avec l'école élémentaire Poan Ben – Morlaix :

A partir d'une sélection d'œuvres de l'artothèque des Moyens du Bord, Yuna Amand, artiste plasticienne, accompagne les élèves dans la création d'un paysage sonore en lien avec ces dernières. Tous les quinze jours, et en visioconférence, les élèves échangent autour des œuvres et partent à la découverte de nouveaux univers sonores. D'une séance à l'autre, et guidés par les conseils de l'artiste, ils enregistrent de nouveaux sons. Une restitution des paysages sonores est prévue dans les locaux des Moyens du Bord à la fin de l'année scolaire.



Avec l'école maternelle et primaire Ar Roudour – Guerlesquin :

Construit autour de la thématique du conte traditionnel, le projet consiste en la création d'une petite scénographie en volume destinée à la bibliothèque de l'école pour accueillir les temps de lecture. L'artiste, Alice Bossut, accompagne les élèves dans l'élaboration d'une œuvre collective au cours de 4 journées complètes d'ateliers. La pratique artistique s'accompagne d'un prêt d'œuvres de l'artothèque des Moyens du Bord sur la thématique du conte choisies en lien avec leur programme éducatif de l'année.

NOUS CONTACTER

Les Moyens du Bord
La Manufacture des Tabacs
Cour des artistes, 41 quai du Léon
29600 Morlaix

lesmoyensdubord.mdb@gmail.com
02 98 88 25 62 - 06 78 04 27 59